

Québec, le 31 janvier 2023

Mesdames les Directrices générales et Messieurs les Directeurs généraux des centres de services scolaires des commissions scolaires ainsi que des établissements d'enseignement privés,

Depuis l'annonce du plan d'action numérique en éducation et en enseignement supérieur, les ministères de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur œuvrent à la mise en place d'une plateforme de gestion des épreuves numériques. Cette plateforme permettra de gérer l'ensemble des activités relatives à l'élaboration, à l'administration, à la correction et au suivi des résultats des épreuves ministérielles de la formation générale des jeunes (élèves du primaire et du secondaire), de la formation générale des adultes, de la formation professionnelle et de la formation collégiale.

Ce projet se situe dans une perspective de passation numérique en salle de classe, sous la supervision d'une surveillante ou d'un surveillant. Les apprenants réaliseront leur épreuve dans un environnement sécuritaire et fermé. Avant la passation d'une épreuve ministérielle, des activités de familiarisation seront réalisées en classe pour s'assurer que les apprenants sont à l'aise avec l'interface de passation des épreuves et les outils numériques qui s'y trouvent.

Afin de s'assurer que la plateforme réponde pleinement aux besoins des utilisateurs, elle sera mise à l'essai dans les prochains mois avec des épreuves qui auront lieu en gel d'horaire avec un nombre restreint d'apprenants, d'abord en français, langue d'enseignement, puis en science et technologie.

Cette étape permettra de vérifier l'adéquation entre les réalités du milieu et les fonctionnalités de la plateforme. Elle permettra également de recueillir les commentaires de l'ensemble des participants afin d'améliorer l'expérience des futurs utilisateurs.

Si vous souhaitez participer à l'une des mises à l'essai en science qui auront lieu le 17 mai 2023, veuillez communiquer avec le Ministère à l'adresse <u>evaluations-num@education.gouv.qc.ca</u>, selon les échéanciers ci-dessous :

- Science et technologie, 4e secondaire : au plus tard le 17 février 2023
- Applications technologiques et scientifiques, 4e secondaire: au plus tard le 17 février 2023

Dans ce contexte, la participation des techniciens en informatique et des techniciens en organisation scolaire est essentielle. Il faudra également prévoir la libération du personnel enseignant concerné.

Pour chaque épreuve mise à l'essai sur la plateforme, quelques groupes seront invités à réaliser l'épreuve en format papier afin que le Ministère puisse comparer les deux modalités.

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, mes salutations distinguées.

Marie-Dominique Taillon Sous-ministre adjointe

c. c. : M<sup>me</sup> Marie-Josée Blais, Diversité, relations extérieures, anglophones et Autochtones, MEQ M<sup>me</sup> Stéphanie Vachon, Financement, soutien et gouvernance des réseaux, MEQ M. Stéphane Lehoux, Numérique et Information, MEQ